



Les familles de feus: MEYO BIBANG Frédéric, OYEGHE NDONG Moïse, ATSAME NZUE Thérèse; les Clans NGUÈ, OYECK, ESIKOMA, NTSUN informent les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur regrettée épouse, fille et nièce Madame ASSONG NZOCK OYEGHE Delphine plus connue par son

nom d'artiste << Maman Dédé>> décédée le 28 décembre 2019 est établi comme suit:

Aujourd'hui, Vendredi, 10 janvier 2020

13h00 Sortie du corps des pompes funèbres de l'Hôpital d'instruction des armées d'Akanda

14h00 Messe en la cathédrale Sainte Marie

15h30 Départ du convoi funéraire pour Nkoltang domicile familial, route Nationale 1

17h00 Arrivée de la dépouille, exposition, hommages et veillée

Samedi, 11 janvier 2020

10h00 Messe funéraire

11h15 Inhumation à Nkoltang

12h00 Fin des funérailles

Deux navettes assurent les déplacements selon les rotations suivantes :

Aujourd'hui : 15h30 Départ de la cathédrale Sainte Marie à destination de Nkoltang domicile, 17h00

Départ de Ntoum (carrefour Cocobeach) à destination de Nkoltang domicile, 18h00

Départ du carrefour Rio à destination de Nkoltang domicile.

Samedi 11 janvier 2020 : 8h00

Départ du carrefour Rio à destination de Nkoltang domicile, 8h00

Départ de Ntoum (carrefour Cocobeach) à destination de Nkoltang domicile, 13h00

Départ de la maison funéraire pour Ntoum (carrefour Cocobeach), 13h30

Départ de la maison funéraire pour le carrefour Rio. 10335



Mme MFOUME Pauline épouse KOUMBA KOUMBA, M. Jean KOUMBA KOUMBA et leurs enfants informent les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur fils et frère KAMAYA Loïc, est établi ainsi qu'il suit :

Vendredi 10 janvier 2020 :

- 14h00 : Sortie du corps de Gabosep

- 14h30 : Office religieux en l'église Sainte Jeanne d'ARC de Likouala puis exposition et veillée au domicile familial sis à Angondjé (Amissa transfo);

Samedi 11 janvier 2020 :

- 10h00 : Inhumation au cimetière Messolo (Alibandeng) 10344

Assemblée Nationale



Le Président de l'Assemblée Nationale porte à la connaissance des Députés que le programme de la cérémonie d'hommage à l'Honorable Jean MASSIMA, qui aura lieu dans l'hémicycle du bâtiment provisoire de l'Assemblée Nationale,

Vendredi 10 Janvier 2020 est arrêté comme suit :

- 11h45 : Arrivée de la dépouille mortuaire

- 12h00 : Début de la cérémonie

- 12h10 : Début du tour de piquet des Députés

- 12h15 : Eloge funèbre prononcé par Monsieur Faustin BOUKOUBI, Président de l'Assemblée Nationale.

* Décoration à titre posthume

* Dépôt des gerbes de fleurs des Institutions, Organisations, Groupes parlementaires et Des délégations enregistrés

* Dépôt de la gerbe de fleurs de l'Assemblée Nationale

- 13h45 : Procession des Députés et du personnel de l'Assemblée Nationale

- 14h00 : Fin de la cérémonie

PENSÉE PIEUSE



Aucune larme ne ramène les personnes parties. Aucun regret n'efface ce qui est écrit. Car nos destinées sont dans sa main. La femme digne, l'épouse modèle, la mère aimante et protectrice que tu as été restera à jamais gravée dans nos mémoires et nos cœurs. Dans le ciel où tu brilles dorénavant, n'oublie pas de continuer de veiller sur nous et sache que ta lumière en nous

jamais ne s'éteindra. Tes enfants, ton Chouchou. 10329

REMERCIEMENTS



Les familles MISSANDA Joseph et YANGARI Albert, très touchés par les marques de bienveillance et les soutiens multiformes qui ont été exprimés lors des décès de leur épouse, belle-sœur MISSANDA Jeanine et leur petit-fils MAGNI MISSANDA Kerane Joseph, et ne pouvant remercier individuellement chacun de vous, assurent les uns et les autres de leur profonde gratitude. 10332



Profondément émue par les gestes d'amitié, de compassion, d'affection et de soutien multiforme témoignés lors du rappel à Dieu de Mlle Annick SYLONG BEBOUYE, la famille remercie toutes les personnes qui se sont associées à cette douloureuse épreuve. Pensée pieuse pour ces 40 jours qu'elle nous a quittés. 10339

SERVICES RELIGIEUX



La famille TCHINGA informe parents, amis et connaissances qu'une messe de requiem sera dite en l'église Liberman (gare routière), ce samedi 11 janvier 2020 à 14h en l'honneur de feu Paul TCHINGA décédé le 09 janvier 2019. 10318

ANNIVERSAIRES DÉCÈS

FAMILLE KIKI MARGUERITE



11/01/2015 - 11/01/2020
KEKE, LA MAGUYGUY, DE MARGOT, PITTERNY, DE REMONDA, MAMAN, CELA FAIT 5 ANS JOUR POUR JOUR QUE TU NOUS AS QUITTES. EN CE JOUR, DE TRISTE ANNIVERSAIRE, NOUS TA FAMILLE, TES ENFANTS, PETITS-ENFANTS ET ARRIERE-PETITS ENFANTS GARDONS DE TOI LES MEILLEURS SOUVENIRS. TU RESTERAS A JAMAIS DANS NOS CŒURS. UNE MESSE D'ACTION DE GRACE SERA CELEBREE CE SAMEDI 11 JANVIER 2020, A 17 HEURES, EN LA PAROISSE MARIE AUXILIATRICE D'OKALA MIKONLONGO. REPOSE EN PAIX DANS LA MAISON DU TOUT-PUISSANT. « CAR SI NOUS VIVONS, NOUS VIVONS POUR LE SEIGNEUR, ET SI NOUS MOURONS, NOUS MOURONS POUR LE SEIGNEUR ... ». ROMAINS 14 :8. 10310



Papa OYUGOU Alphonse, voilà 35 ans déjà que tu nous as quittés. Ton départ pour l'au-delà n'effacera jamais l'amour que nous portons pour toi. Sache que tu as été pour nous le meilleur des pères. Que ton âme repose en paix papa OKOUROMO. Tes enfants 10343



06 Janvier 2019 - 06 Janvier 2020
Feu NZOGHE Jean-Hubert
Un an déjà que tu nous as quittés. Les personnes qui t'aimaient souffrent et te portent à jamais dans leurs cœurs. Une messe sera dite ce samedi 11 Janvier en la paroisse Notre Dame du Rosaire (Cité Sni Owendo) à 18h30. Tes enfants 10360



11 Janvier 2019 - 11 Janvier 2020
NACEL Wiliam's Jean Robert
1 an que tu as été rappelé à Dieu laissant un grand vide dans notre famille que tous ceux qui ont connu ton regard et ton sourire aient une pensée pieuse. Une messe sera dite ce samedi 11 janvier à 18h en l'Eglise Saint Pierre. 10342



Pour le repos de l'âme de notre regrettée veuve THEODOSE née CASTEL TOUSSEFFOU Marie Thérèse. Une messe de requiem du quarantième (40è) jour sera célébrée ce vendredi 10 janvier 2020 en l'église Saint-André de Batterie IV à 17heures. Maman TCHIBASSA repose en paix. Ta famille. 10361



10 Janvier 2018 - 10 Janvier 2020
Voici 02 (deux) longues et douloureuses années que tu nous as quittés. AMVANE Berthin Michel (Henri). Nous pensons à toi très fort. Que tous ceux qui t'ont connu et aimé aient une pensée pieuse en ce triste jour d'anniversaire. Ta famille. 10354

COMMUNIQUÉS

DIRECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE

La Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la nature (DGEPN) invite les cabinets/bureaux d'études en matière d'évaluation Environnementale à déposer leur dossier, à son secrétariat au plus tard le 31 janvier 2020, en vue de leur accréditation, conformément aux dispositions de l'arrêté n°0002/FM/MEPNRT du 14 avril 2006 fixant les modalités de délivrance de l'agrément pour la réalisation des Etudes d'impact sur l'Environnement.

La liste des pièces à fournir est à retirer à la DGEPN ou par mail à l'adresse suivante:

spdggepn.gabon@gmail.com

Passé ce délai, les cabinets non enregistrés ne seront plus habilités à réaliser les EIES. 10317

La Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature informe le public et les administrations que l'étude d'impact environnemental et social en rapport avec le projet de construction d'une usine de traitement et de valorisation des déchets, située dans la commune d'Owendo, derrière POGAB (province de l'Estuaire), a été déposé auprès de ses services par la SOCIETE ECO-F. Conformément aux dispositions de l'article 2 du décret 539/PR/MEFEPEPN du 15 juillet 2005, réglementant les études d'impact sur l'environnement, ce document est consultable pour avis, pendant dix (10) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué, dans les locaux de la Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature sise au 5ème étage de l'immeuble abritant les services du Ministère des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement, chargé du Plan Climat, des Objectifs du Développement Durable et du Plan d'Affectation des Terres. Passé ce délai, aucun avis ne sera pris en compte dans le rendu de la décision par l'administration. 10353

UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE MASUKU

(A l'attention des étudiants admis au concours d'entrée à l'Ecole Polytechnique de Masuku pour la session d'octobre 2019)

Le Directeur Général de l'Ecole Polytechnique de Masuku porte à la connaissance des étudiants admis au concours, édition 2019, que l'obtention de la bourse d'étude est conditionnée par l'établissement d'une demande de bourse en bonne et due forme. A cet effet, il est rappelé que le dépôt de dossier se fait au Secrétariat Général de l'Ecole Polytechnique de Masuku (Franceville) ou à l'Antenne de l'USTM situé à Batterie IV (Libreville). Le dernier délai est fixé au lundi 13 Janvier 2020. En outre, les étudiants de premières années (DUT et PREPA) sont invités à se présenter dès le lundi 13 janvier 2020 pour effectuer les formalités des inscriptions administratives et pédagogiques. Par ailleurs, à partir du lundi 20 janvier des séances de remise à niveau en mathématiques et en physique seront programmées.

Par conséquent, la présence de tous est de rigueur. 10359